

## AVIS PUBLIC

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 534 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ELUS MUNICIPAUX**



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux citoyens de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

1. Qu'en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, toute municipalité doit avant le 1<sup>er</sup> mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.
2. Que lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2018, un avis de motion a été donné à l'égard du [règlement no 534, concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux](#). Le projet de règlement no 534 a été présenté lors de cette même séance.
3. Que le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du Conseil. Les règles énoncées dans ce code concernent notamment, l'indépendance de jugement des élus eu égard à leurs intérêts personnels, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation de ressources de la Ville, les annonces lors d'activités de financement politique ainsi que l'après-mandat.
4. Qu'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement no 534 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 13 février 2018 à 19 h 30 au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
5. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du Greffe, à l'hôtel de ville au 21, rue de l'Église, durant les heures d'ouverture des bureaux et sur le site Web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org) (Ville/Vie démocratique/Réglementation/Projets de règlement).

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot le 19 janvier 2018.

M<sup>e</sup> Catherine Fortier-Pesant, Greffière

/vc

\*\*\*\*\*